

Réf: Dossier N° : 002050

Avis de constitution

SOCIETE « AGENCE HARMONIE »

**Siège social: ABIDJAN COCODY ANGRE NOUVEAU CHU NON LOIN
DU CHU LOT 3458 ItOT 309; 09 BP 2807 ABIDJAN 09**

**Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 mars 2021 , et
enregistrés au CEPICI le 17 mars 2021, il a été constitué une SARL aux**

Dénomination sociale: « AGENCE HARMONIE» .

Objet: GESTION IMMOBILIERE DIVERS

**Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la
vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes
sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de
donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en
location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation
dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement
toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières
et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet**

**Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix
Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100
intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.**

**Siège social: ABIDJAN COCODY ANGRE NOUVEAU CHU NON LOIN
DU CHU LOT 3458 ItOT 309; 09 BP 2807 ABIDJAN 09**

GÉRANT

**RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-01717 du 22/05/2021 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°11453/GTCA/RC/2021 du 22/05/2021

Pour Avis

Le CEPICI

